

Séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le vendredi premier décembre deux mille vingt-trois à huit heures quarante, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, Edith Bellemare, assistante-greffière, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-10-74

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d’adopter l’ordre du jour de la séance du comité exécutif du 1^{er} décembre 2023.

CE-2023-10-75

Adoption du *Programme quinquennal des immobilisations 2024, 2025, 2026, 2027 et 2028*

[Document d’aide à la décision DG-2023-009-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’adopter le *Programme quinquennal des immobilisations 2024, 2025, 2026, 2027 et 2028*, tel qu’il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DG-2023-009-R-1.

Il est également résolu de convenir que le président du comité exécutif et maire présentera cette recommandation de ce comité aux médias et journalistes lors d’une présentation à huis clos et sous embargo, et ce, avant la tenue de la séance extraordinaire du conseil de la Ville prévue à ce sujet.

CE-2023-10-76

Adoption du budget pour l’exercice financier 2024

[Document d’aide à la décision DG-2023-008-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’adopter un budget de 404 900 000 \$ pour l’exercice financier 2024, tel qu’il est détaillé en annexe à la fiche de prise de décision DG-2023-008-R-1.

Il est également résolu de convenir que le maire présentera cette recommandation de ce comité aux médias et journalistes lors d’une présentation à huis clos et sous embargo, et ce, avant la tenue de la séance extraordinaire du conseil de la Ville prévue à ce sujet.

CE-2023-10-77

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 30 novembre 2023

[Document d’aide à la décision FIN-2023-059](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 30 novembre 2023, est déposé, à titre d’information.

CE-2023-10-78

Levée de la séance

a séance est levée à 9 h 42.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
